



ELECTION JUDICIAIRE

Conformément à la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour :

E 3202 Election d'une juge assesseure ou d'un juge assesseur au Tribunal des baux et loyers du Tribunal civil, représentant les bailleurs, en remplacement de M^{me} Bénédicte DAYEN, démissionnaire (entrée en fonction immédiate)

Les candidatures doivent être accompagnées :

- **d'un curriculum vitae** (art. 107, al. 1 LRGC) ;
- **une déclaration relative à l'art. 24, al. 4 LEDP.**

Les candidates ou les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature :

- a) une copie d'une pièce d'identité suisse
- b) une attestation de résidence avec droits civiques (délivrée par l'OCPM ou la commune de résidence) ou une copie de la dernière carte de vote ;
- c) un certificat de bonne vie et mœurs ;
- d) une attestation de l'office des poursuites ;
- e) une attestation de l'office des faillites ;
- f) une déclaration de non-incompatibilité (voir articles 6 et 9 LOJ).

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 4 février 2026 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des **12 et 13 février 2026**.

Le sautier :
Laurent Koelliker

Publication dans la Feuille d'avis officielle du 20 janvier 2026

Copie : Bureau du Grand Conseil, Conseil d'Etat, Commission de gestion du Pouvoir judiciaire, Chefs de groupe, Secrétariat des partis politiques, Conseil supérieur de la magistrature, Commission judiciaire interpartis et CGI

I N S C R I P T I O N

Nom, prénom :

Date de naissance : Parti politique :

Domicile:

Profession : Tél. portable:.....

Tél. prof. : Tél. privé :

Signature : E-mail :.....